



Indicateurs de perception des habitants

L'ÉTAT DU CONSENSUS SUR LES MODALITÉS DE CONSTRUCTION DES INDICATEURS DE BIEN-ÊTRE



La mise en évidence d'un décalage entre la croissance et le bien-être des populations a conduit à une remise en cause de modes de comptabilisation de la richesse, uniquement basés sur l'économique.

À travers la recherche d'indicateurs « alternatifs », il s'agit de réintroduire l'ensemble des dimensions humaines qui ne sont pas prises en compte pour traduire ce que serait un développement socialement et écologiquement soutenable.

Les grandes étapes de la construction d'un indicateur de bien-être recouvrent des aspects d'ordre très différents, de sens ou de valeurs, de rigueur statistique ou de cibles de communication. Pour fournir les éléments de réflexion utiles aux promoteurs de la démarche sur le territoire de Rennes Métropole, chacun de ces questionnements fait l'objet d'une présentation de l'état du consensus mais aussi des options qui restent ouvertes et des enjeux qui s'y rapportent.

On ne part pas d'une « page blanche » pour construire de tels indicateurs, comme en témoigne l'actualité de la thématique du bien-être. De nombreuses collectivités locales s'en réclament pour fonder leur stratégie territoriale. Ces expérimentations* ont permis de poser des jalons méthodologiques utiles pour construire de nouvelles démarches qui viendront à leur tour enrichir la réflexion. Par ailleurs, le travail réalisé par la commission

Stiglitz, en faisant le point sur l'état de la question, a permis de formaliser les acquis en la matière, à travers ses douze recommandations. Celles-ci constituent aujourd'hui un cadre de principes à observer pour l'élaboration d'indicateurs de bien-être. (cf. encadré p. 8)

Une posture de recherche-action semble pertinente dans un tel processus de construction. Elle a été adoptée par la plupart des collectivités qui se sont lancées dans ce type de démarches car il s'agit plus d'un « art de faire » que d'une procédure à appliquer. Une souplesse est en effet indispensable pour s'adapter finement au contexte local et faire des choix stratégiques. Le bien-être ne peut se résumer à un problème technique mais renvoie à des valeurs et sa mesure revient à examiner les finalités à poursuivre dans le cours de l'action collective.

* Cf. en particulier la démarche IBEST (indicateur de bien-être soutenable territorial) à Grenoble.

Le territoire a besoin de nouveaux indicateurs pour passer du plus au mieux. C'est dans cette perspective opérationnelle qu'a été organisé l'état des lieux portant sur les indicateurs de bien-être*. Ce travail a permis de faire émerger les expériences intéressantes et a conduit à proposer un processus, décomposé en cinq grandes étapes, pour aborder la construction d'indicateurs alternatifs. Pour fournir aux porteurs d'une telle démarche territoriale des éléments utiles et guider leurs décisions sont figurées, à travers un code couleur, les dispositions qui font l'objet d'un consensus assez partagé et peuvent être considérées comme des acquis (en vert) et au contraire celles qui sont encore expérimentales et restent des questions ouvertes (en orangé).

Cf. Étude Audiar. « Indicateurs de bien-être. Etat des lieux ». 122 pp. décembre 2016.

QUELS OBJECTIFS SE FIXER AU NIVEAU LOCAL ?

La première question a trait à l'usage auquel on destine l'indicateur de bien-être. Autrement dit, « Pour quoi » ou « pour quels usages » le construire, c'est-à-dire, à quels enjeux, propres à Rennes Métropole, ce nouvel outil permettra-t-il de répondre ?

Les indicateurs de bien-être peuvent être configurés pour remplir différentes fonctions selon les intentions poursuivies par leurs promoteurs et le type de public auquel ils sont destinés. Celles-ci peuvent schématiquement être réparties en trois grandes catégories sans qu'elles ne soient toutefois exclusives les unes des autres. L'examen des expérimentations menées sur différents territoires montrent qu'elles sont souvent combinées et par ailleurs que ces objectifs peuvent évoluer dans le temps, ce qui témoigne du caractère processuel de ces démarches.

Une fonction de « balise » pour informer ou alerter sur certaines situations. Dans la mesure où ces indicateurs présentent une synthèse facilement lisible de phénomènes complexes, ils constituent un outillage pour communiquer de façon simple des statistiques et des données qui échappaient à la compréhension d'une

part importante de la population. Ils rendent compte d'une manière de lire la réalité en proposant un mode de représentation susceptible de participer au « dire et faire société ».

Une fonction de « boussole » pour l'observation et l'évaluation de politiques publiques. Ce rôle est plus largement l'esprit dans lequel les indicateurs de bien-être se sont développés, pour fournir des informations utiles et affiner les connaissances sur certains aspects de la réalité. Dès lors, l'éclairage nouveau jeté sur des dimensions de la prospérité jusque-là négligées dans le champ de la mesure peut orienter les décideurs publics vers des leviers de développement propres au contexte local.

Une fonction de « gouvernail » pour dessiner le chemin à parcourir et aller vers une situation socialement et écologiquement soutenable. Ces indicateurs peuvent en effet favoriser la prise en compte du temps long et constituer un « référentiel » pour les politiques publiques en fixant un cap d'amélioration à atteindre. Cependant, il faut reconnaître que ce rôle d'outils de transformation sociale est moins courant parmi les expériences examinées.



AVEC QUI ET COMMENT MESURER ?

Dès lors que la notion de « bonheur » ou de « bien-être » est non seulement liée à des déterminants objectifs et des préférences subjectives mais qu'elle se réfère aussi à des valeurs, se pose la question de « qui décide de ce qui compte ? ». En effet, un indicateur n'est jamais neutre, il repose au contraire sur des conventions qui reflètent un mode de représentation du monde. À travers les choix qui sont faits dans le processus de construction, en particulier celui des variables et de leurs pondérations, ce sont des choix de société qui sont opérés. La question préalable de leurs modalités de définition est donc centrale.



Le recours aux démarches participatives semble une condition nécessaire dans le processus de construction d'indicateurs de bien-être, pour créer une dynamique de réflexion et d'action. Centrer la réflexion sur le citoyen constitue également un levier pour nourrir l'imaginaire des acteurs et révéler des ressources de mobilisation et de changements de comportements. C'est enfin une voie pour assurer le passage de l'individuel au collectif afin de définir collectivement ce qui compte. Un large consensus existe donc sur le fait que la « participation de la société est indispensable pour dire et sélectionner les fins que l'on vise et pondérer les critères d'évaluation qui leur correspondent »¹. Il semble en effet difficile de limiter cette réflexion à un cercle d'experts car s'il y a bien un domaine où les citoyens ont leur mot à dire c'est celui du bien-être.

Ce principe de participation citoyenne n'épuise toutefois pas le sujet car ces démarches peuvent se décliner de diverses manières selon les choix méthodologiques qui seront faits.

Les citoyens peuvent être associés à plusieurs étapes dans le processus de quantification d'indicateurs alternatifs avec différents effets selon les cas :

- **Au début du processus** : ce choix est fréquemment associé à l'idée de partir d'une « page blanche », afin de révéler les préférences des citoyens. L'objectif sera alors celui d'une sensibilisation à grande échelle.
- **Au milieu du processus**, après qu'un travail conséquent ait déjà eu lieu pour faire porter la discussion sur un matériau déjà là et le mettre en débat dans le cadre de discussions collectives.
- **À la fin du processus** pour fixer les pondérations de l'indice créé ou discuter des objectifs quantifiés.

L'intensité de la participation peut être modulée. Elle s'avère également variable d'une expérimentation à l'autre et aura une répercussion sur le matériau participatif recueilli. Elle peut être appréhendée en termes de nombres de citoyens mobilisés ou de degré d'implication d'un petit groupe. Chaque forme d'intensité présente des avantages et des inconvénients :

- **Une mobilisation massive**, au regard du nombre de citoyens impliqués, est « souvent le fait des expérimentations plaçant la démarche participative au début du processus de quantification. Elle peut avoir pour visée la sensibilisation à grande échelle des citoyens aux enjeux soulevés »².
- **Une mobilisation intense d'un petit groupe de citoyens** et inscrite sur une période plus longue est plus fréquente lors-

qu'elle intervient en milieu de processus. Elle peut alors avoir pour objectif « la formation d'un public pour l'acculturer aux enjeux posés et à la construction d'un discours collectif »³.

Il peut être fait appel à diverses modalités pour le « recrutement » du public. Les personnes qui seront impliquées dans la démarche peuvent être issues d'un appel à volontaires, d'une mobilisation de structures existantes ou d'un démarchage auprès de certaines catégories spécifiques via des institutions (scolaires, étudiants, personnes âgées, personnes en précarité...). Le recours à un tirage aléatoire peut aussi être utilisé pour assurer la représentativité d'une population. Enfin, différents dispositifs peuvent également être mis en place, de la plate-forme de consultation en ligne aux panels de citoyens ; toutes ces modalités n'étant pas exclusives les unes des autres.

1 FAIR 2008 Forum pour d'autres indicateurs de richesse.

2 A le Roy, F Ottaviani. 2017.

3 Idem.

QU'EST-CE QUI COMPTE VRAIMENT POUR LES CITADINS ?

Il s'agit de savoir sur quels aspects doit porter l'appréciation du bien-être, autrement dit « quoi » mesurer ou quelles dimensions prendre en compte et comment les combiner pour construire un tel indicateur.

Si l'environnement, l'humain et l'économique sont imbriqués, l'approche ne peut être sectorielle. Pour aborder conjointement ces différentes dimensions, il est généralement fait référence aux fameux trois piliers du développement durable. Or, ce modèle est problématique, notamment parce qu'il repose sur l'hypothèse d'une possible concordance entre la croissance économique avec la soutenabilité sociale et environnementale. L'alternative consiste à appréhender conjointement ces différentes dimensions et à penser les synergies entre elles de façon à proposer des solutions favorables aussi bien sur un plan social qu'environnemental.

Une approche multidimensionnelle du développement peut être fournie par la conception que propose la commission Stiglitz, reposant en creux sur les limites du PIB et ce qu'il ne mesure pas. La préservation des « biens communs », pour aujourd'hui et pour demain peut constituer une question à l'articulation de



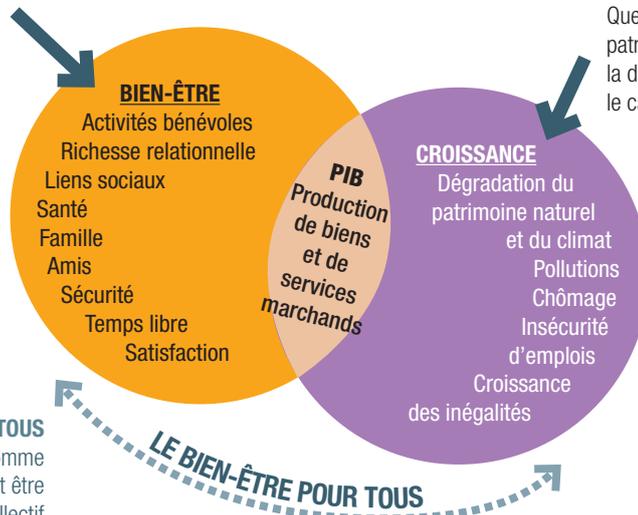
ces différentes formes de soutenabilité. Les biens environnementaux et l'accès de tous aux biens essentiels pour la vie tels que l'eau, l'air requièrent une intervention politique et collective pour assurer leur préservation. Cela concerne aussi l'inscription sociale de la personne qui détermine sa capacité à se développer sur un plan humain (éducation, santé) et à atteindre une certaine situation économique. Dès lors, la question du point de vue territorial ne consiste pas tant à garantir un droit au bonheur que de travailler à une organisation qui favorise sa poursuite pour tous.



CE QUE LE PIB NE MESURE PAS

LE BIEN-ÊTRE PRÉSENT

Qu'est-ce que la richesse, qu'est-ce qui compte et a de la valeur ?
Quelles sont les ressources qu'un individu peut mobiliser pour lui-même ou pour autrui ?
Quelle qualité de croissance doit être prise en compte ?



LE BIEN-ÊTRE POUR TOUS

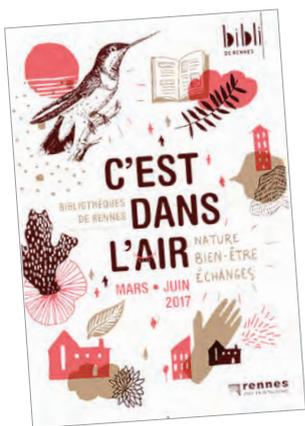
Il n'est pas réductible à la somme de bien-être individuel mais doit être appréhendé en termes collectif

LE BIEN-ÊTRE FUTUR

Quels effets prendre en compte sur le patrimoine naturel, le patrimoine public, la dégradation de nos biens communs et le capital humain (santé, éducation..) ?

QUELLES DONNÉES POUR MESURER LE BIEN-ÊTRE LOCAL ?

Mesurer le bien-être est une mission complexe et il n'est pas question de compter tout « ce qui compte ». Cela suppose une capacité à sélectionner ou à créer les variables qui pourront être associées aux dimensions retenues. Les grilles d'analyse théoriques mobilisées par les chercheurs (cf. encadré page 7) qui ont défriché le sujet peuvent apporter des éclairages utiles sur les différentes modalités de recueil de données et leur combinaison. Sur le plan théorique ces conceptions du développement humain renvoient à des logiques assez différentes mais des points de convergence existent qui permettent d'envisager une « hybridation » méthodologique pour fournir des éléments qui, ensemble, donneront un contenu à la mesure du « bien-être ».



Le « bien-être » repose sur des « déterminants objectifs » qui renvoient aux « approches par les besoins »⁴. C'est-à-dire à des aspects quantifiables de la qualité de vie propre au territoire. Pour renseigner ces dimensions, il s'agira d'identifier et de sélectionner les variables les plus à même de rendre compte de ces aspects en faisant un tour d'horizon des données existantes.

Ce travail peut être facilité par l'utilisation de critères pour opérer les choix de pré-sélection parmi lesquels on peut citer :

– **Le caractère soutenable** de l'indicateur, susceptible de renseigner sur l'accès durable aux « besoins fondamentaux »⁵. Ceux-ci représentent des biens auxquels il est essentiel d'avoir accès pour se réaliser sur d'autres plans (un logement salubre,

4 Cf. encadré page 7.

5 Idem.

SPIRAL (SOCIAL PROGRESS INDICATORS FOR THE RESPONSIBILITY OF ALL)

Une méthode de consultation des habitants sur leur bien-être très largement utilisée parmi les promoteurs d'indicateurs de bien-être.

Cette méthode, promue par le Conseil de l'Europe, permet à l'ensemble des citoyens impliqués de contribuer à la réflexion collective sur une vision partagée du bien-être de tous. Sa large diffusion offre la possibilité d'échanges méthodologiques*. Le cadre méthodologique SPIRAL propose un cheminement en plusieurs étapes :

1. **La mobilisation de « groupes homogènes »**, représentatifs de la diversité de la population. Ces groupes de six à douze personnes peuvent se démultiplier sur le territoire. L'idée étant que les participants se connaissent pour faciliter la prise de parole et la communication interpersonnelle.
2. **Des réunions en ateliers** d'1h30 environ vont repérer « ce qui compte vraiment » pour eux, à partir de trois questions très ouvertes : pour vous, qu'est-ce que le bien-être ? Qu'est-ce que le mal-être ? Que pouvez-vous faire pour améliorer le bien-être de tous ?
3. **Les réponses des participants** sont inscrites sur des post-it de couleurs différentes puis mises en commun et discutées au sein de chaque groupes. Elles sont ensuite réparties selon une grille de neuf familles et soixante-huit composantes. Cette grille progressivement élaborée à travers la reproduction de l'exercice à de très nombreuses reprises peut être considérée comme « robuste ».
4. **Le traitement et la synthèse** des réponses via un logiciel** permet de produire une analyse statistique instantanée des critères de chaque groupe et d'en faire une compilation à l'échelle de l'agglomération.
5. **Une réunion plénière***** réunit les représentants des différents groupes où sont exposés les résultats les plus marquants sur lesquels ils sont invités à réagir.

* Les utilisateurs français sont regroupés dans le réseau « Together » France.

** Logiciel libre et gratuit, un identifiant est attribué à l'issue de la formation à la démarche Spiral.

*** Dans certaines démarches cette réunion est dénommée : réunion « Arc en ciel ».

une alimentation correcte...).

– **Le caractère multidimensionnel** de l'indicateur s'il se situe à la « charnière » entre plusieurs dimensions⁶. Par exemple, « l'indicateur portant sur la part des transports « doux » (marche à pied, vélo et transports en commun) dans l'ensemble des transports pour se rendre à son travail est à la croisée de plusieurs dimensions, car le développement de ce type de transports a des conséquences favorables aussi bien sur le plan de l'environnement, de la santé, du rythme de vie que de l'accès aux services publics »⁷.

Les données « manquantes » à créer à travers des méthodes « expertes » de recueil et de traitement. Ce type de données renvoie à « l'économie du bonheur »⁸ car il s'agit de prendre en compte la dimension « subjective » du ressenti propre à chaque individu. Ces appréciations personnelles et non discutables d'un senti-

6 Idem. Cf notion de synergie entre les besoins fondamentaux prônée par Neef et Gough (encadré page 7).

7 Cf. IBEST - Grenoble.

8 Idem. Cf. encadré page 7.



ment de satisfaction ou de bonheur dépassent les caractéristiques objectives du territoire et peuvent même être en décalage avec elles. Ces données de « bien-être perçu », reflétant les attentes des habitants existent rarement, il est donc nécessaire de les créer, notamment à travers des enquêtes ad hoc.

Le passage de l'individuel au collectif est enfin nécessaire car le bien-être collectif n'est pas réductible à une somme de bien-être individuel. Le terme de « bien commun » est utilisé pour désigner la construction d'un bien propre à une communauté qui ne se confond pas avec celui de chaque individu et n'en est en aucune manière une négation mais bien au contraire son prolongement naturel, voire sa condition. L'approche par les « capacités » (cf. encadré p.7) est elle-même au croisement entre besoins fondamentaux et aspirations dont la réalisation dépend de l'environnement ou du « commun » propre à chaque communauté. Il est donc nécessaire de penser et d'opérationnaliser le passage de l'individu au collectif. Cela peut se faire selon diverses méthodes parmi lesquelles on peut citer la démarche SPIRAL (cf. encadré ci-dessus).

QUELLE FORME FINALE DONNER À CET INDICATEUR ?

L'étape finale consiste à condenser l'information pour présenter le résultat sous une forme qui corresponde à la visée poursuivie et au public auquel il est destiné. En effet, un indicateur n'est pas une donnée en soi mais une lecture possible de la réalité, « ce que nous voulons regarder ».

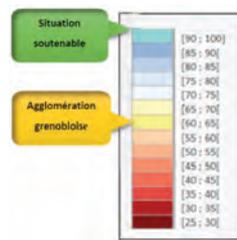
Différentes possibilités d'en rendre compte peuvent être déduites les unes des autres et ne doivent pas être opposées. Elles représentent au contraire une palette permettant de concilier des exigences parfois contradictoires, celle d'avoir un aperçu rapide et facilement compréhensible d'un phénomène tout en permettant l'accès à des informations plus détaillées sur chacun des aspects qui le composent.

Parmi les formes que peuvent prendre la présentation des résultats, certaines sont connues et largement utilisées déjà, d'autres sont plus originales :

– **Un tableau de bord** dont le mode de présentation est organisé par dimensions même si cette répartition correspond à une facilité, notamment pour les variables qui ont été sélectionnées pour leur qualité de « charnière ». Ce mode de présentation analytique ou sectorielle peut être utile au niveau de l'action publique pour examiner quelle est la chance des personnes de se réaliser, ou pas, sur chacun des plans considérés.

– **Un indicateur composite** qui rassemble toutes les dimensions en une donnée unique cherchant à résumer l'ensemble de l'information. La seule différence avec le tableau de bord tient à l'ultime étape consistant à condenser l'information. Une étape intermédiaire peut consister à calculer des « indicateurs dimensionnels » sur la base desquels peut ensuite être calculé l'indice synthétique unique⁹.

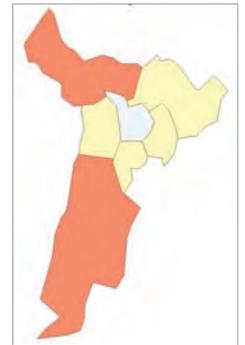
– **Des mesures de « seuils ».** Ce mode de représentation peut permettre de suivre la variation de la situation dans le temps mais aussi de jouer un rôle d'alerte en faisant apparaître l'existence de « seuil(s) ». Ces indicateurs peuvent être synthétiques ou dimensionnels, ils ont l'avantage d'être rapidement lisibles et seront donc privilégiés comme outil de communication s'ils visent principalement à une prise de conscience individuelle et collective.



– **Des cartographie(s).** Il s'agit alors de la déclinaison sur un territoire donné, des indices synthétiques ou dimensionnels, selon une maille plus ou moins fine, permise par l'échantillonnage de l'enquête. Les finalités d'une territorialisation peuvent être variées, il peut s'agir de la mise en regard des différents territoires par rapport à une situa-

⁹ Ce qui implique un choix de pondération, ou pas, entre ces différentes dimensions.

tion qui serait soutenable d'un point de vue social et environnemental (valeur de 100 prise par l'indice), de la comparaison entre territoires ou enfin de la mise en valeur d'enjeux communs qu'il est alors pertinent d'appréhender à l'échelle globale.



– **Des profils sociaux** peuvent être identifiés à travers des analyses « expertes » portant sur le croisement de données issues de sources « classiques » et d'enquête ad hoc. Celles-ci peuvent servir à révéler des enjeux concernant certaines catégories plus vulnérables qui rencontrent des problèmes à se réaliser sur une ou plusieurs dimensions. Elles peuvent aussi servir à la formulation de pistes de travail et d'hypothèses nouvelles dans le champ de l'action publique, comme l'illustre la démarche grenobloise : « La confrontation de l'indicateur de taux d'emploi et de son travail remet en cause l'idée selon laquelle le travail serait toujours un facteur d'épanouissement personnel et amène à s'interroger sur les conditions d'épanouissement dans le travail ou plus largement dans l'activité ».



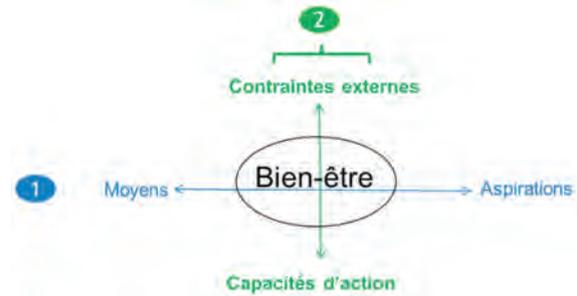
GRILLES D'ANALYSE THÉORIQUES MOBILISÉES PAR LES CHERCHEURS

L'économie du bonheur* s'intéresse essentiellement aux désirs des personnes et à leurs aspirations. Pour capter ces informations « subjectives », elle met en avant la scientificité de sa démarche en essayant de prouver que l'objet de sa recherche : le bonheur, n'est pas simplement un concept moral, mais bien un objet scientifique qui peut être mis en équation. L'intérêt de cette théorie est la prise en compte de la dimension « subjective » du bien-être mais a contrario, elle ne permet pas d'en déduire une mesure du bien-être collectif par l'agrégation des points de vue individuels.

Les approches par les « besoins »** partent d'observations de terrain, elles sont généralement critiques vis-à-vis des approches subjectives. En se basant sur des études interculturelles, Max-Neef (1991) dresse une liste de neuf besoins de base ou « d'invariant » fondamentaux dans les besoins humains, même s'il y a une pluralité de pratiques pour les satisfaire. Il s'agit de la subsistance, la protection/sécurité, l'affection, l'éducation, la participation, l'oisiveté (loisirs, repos), la création, l'identité, la liberté***. Ces besoins ne sont pas hiérarchisables ni substituables entre eux, hormis celui de la subsistance qui est un préalable à tous les autres. Ils peuvent au contraire être reliés dans la mesure où la réponse à un besoin peut entrer en synergie avec un autre. Derrière la diversité des pratiques, il s'agit pour ces chercheurs de repérer les invariants en termes de besoins humains****.

L'approche par les « capabilities » développée par Amartya Sen, et prolongée par Martha Nussbaum, permet d'élargir le questionnement. Leur conception, plutôt qu'elle ne s'inscrit dans des principes de justice abstraits ou des droits formels (Rawls), est axée sur la liberté donnée à la personne de s'accomplir. Il s'agit pour eux de prendre en considération « l'habilité à convertir des ressources en fins » et en ce sens de tenter de développer une approche où liberté et égalité ne s'opposent pas. Être libre ce n'est donc pas simplement ne pas être freiné par des contraintes externes, mais c'est également avoir une possibilité de choix. Dès lors, pour estimer l'accomplissement de la personne, il faut la juger par rapport aux objectifs qu'elle s'est elle-même fixés en

Les dimensions du bien-être (Extrait de F Ottaviani 2015)



reconnaissant la possibilité de tout un chacun de choisir des fins très différentes. Le bien-être pour les personnes procède donc du rapport entre aspirations et réalisations mais il dépend largement aussi de l'environnement social dans lequel chaque personne est socialisée (cadre de vie, travail, relations sociales, etc.). Ainsi, plus les institutions donnent d'opportunités aux personnes, plus celles-ci peuvent exercer leurs libertés.

* Cf. notamment Claudia Senik. « L'Economie du bonheur ». 2014.

** Cf. en particulier l'approche de Doyal et Gough et celle de Max-Neef, fondées sur l'observation empirique et anthropologique.

*** Ces besoins fondamentaux ont été globalement repris dans l'énoncé qu'en donne la commission Stiglitz dans ses recommandations.

**** La théorie de John Rawls met également l'accent sur les « biens premiers humains » mais se distingue de celle de Neef et Gough en ce sens qu'elle repose sur des fondements éthiques et des principes de justice (issue de la théorie morale kantienne).



LES DOUZE RECOMMANDATIONS DU RAPPORT STIGLITZ

Aucun indicateur spécifique n'est proposé mais il s'agit, à travers ces recommandations, d'indiquer des grands principes pour l'élaboration d'indicateurs de bien-être.

Recommandation n°1. Dans le cadre de l'évaluation du bien-être matériel, se référer aux revenus et à la consommation plutôt qu'à la production.

Recommandation n°2. Mettre l'accent sur la **perspective des ménages**.

Recommandation n°3. Prendre en compte le patrimoine en même temps que les revenus et la consommation.

Recommandation n°4. Accorder davantage d'importance à la **répartition des revenus**, de la consommation et des richesses.

Recommandation n°5. Élargir les indicateurs de revenus aux **activités non marchandes**.

Recommandation n°6. La qualité de la vie dépend des conditions objectives dans lesquelles se trouvent les personnes et de leur « **capabilités** » (capacités dynamiques). Il conviendrait d'améliorer les mesures chiffrées de la **santé**, de l'**éducation**, des **activités personnelles** et des **conditions environnementales**. En outre, un effort particulier devra porter sur la conception et l'application d'outils solides et fiables de mesure des **relations sociales**, de la **participation à la vie politique** et de l'**insécurité**, ensemble d'éléments dont on peut montrer qu'il constitue un bon prédicteur de la satisfaction que les gens tirent de leur vie.

Recommandation n°7. Les indicateurs de la qualité de la vie devraient, dans toutes les dimensions qu'ils recouvrent, fournir une **évaluation exhaustive et globale des inégalités**.

Recommandation n°8. Des **enquêtes** devront être conçues pour évaluer les liens entre les différents aspects de la **qualité de la**

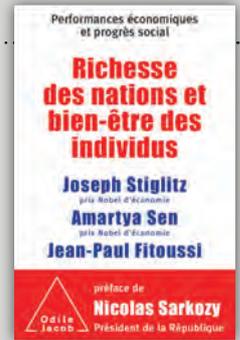
vie de chacun, et les informations obtenues devront être utilisées lors de la définition de politiques dans différents domaines.

Recommandation n°9. Les instituts de statistiques devraient fournir les informations nécessaires pour agréger les différentes dimensions de la qualité de la vie, et permettre ainsi la construction de différents indices.

Recommandation n°10. Les mesures du bien-être, tant **objectif** que **subjectif**, fournissent des informations essentielles sur la qualité de la vie. Les instituts de statistiques devraient intégrer à leurs enquêtes des questions visant à connaître l'évaluation que chacun fait de sa vie, de ses expériences et priorités.

Recommandation n°11. L'évaluation de la soutenabilité nécessite un ensemble d'indicateurs bien défini. Les composantes de ce tableau de bord devront avoir pour trait distinctif de pouvoir être interprétées comme des **variations de certains « stocks »** sous-jacents. Un indice monétaire de soutenabilité a sa place dans un tel tableau de bord ; toutefois, en l'état actuel des connaissances, il devrait demeurer principalement axé sur les aspects économiques de la soutenabilité.

Recommandation n°12. Les aspects environnementaux de la soutenabilité méritent un suivi séparé reposant sur une **batterie d'indicateurs physiques sélectionnés** avec soin. Il est nécessaire, en particulier, que l'un d'eux indique clairement dans quelle mesure nous approchons de **niveaux dangereux d'atteinte à l'environnement** (du fait, par exemple, du changement climatique ou de l'épuisement des ressources halieutiques).



DÉMARCHE PROPOSÉE POUR L'ÉLABORATION CONCERTÉE D'INDICATEURS DE PERCEPTION DES HABITANTS À RENNES MÉTROPOLE

CALENDRIER INDICATIF



POUR ALLER PLUS LOIN

Pour mettre en perspective les orientations opérationnelles contenues dans cette note résumée, il est possible de se reporter au document complet de l'Audiar sur le sujet (*accessible en ligne cf. ci-dessous*). Celui-ci présente le cadre de réflexion dans lequel s'inscrit la question du bien-être, la façon dont elle a émergé et les fondamentaux sur lesquels elle s'appuie. Ces développements permettent de comprendre les raisons de fond qui ont conduit à la mise à l'agenda des indicateurs de bien-être, à l'échelle internationale, nationale et locale. Un zoom sur le cas particulier de la France dessine les contours du cadre actuel sur lequel s'appuyer pour construire une démarche territoriale. Enfin, un panorama d'initiatives existantes est analysé afin de tirer parti de ces sources « inspirantes » et alimenter la réflexion propre à Rennes Métropole.

Cf. <http://www.audiar.org/etude/liste/modes-de-vie-et-societe>



AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz - CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
T : 02 99 01 86 40 - www.audiar.org

Contact

Isabelle de Boismenu
i.deboismenu@audiar.org

Photos Audiar